

## **LE DANGER VIENT DU MAJORITAIRE !**

- Dernier congrès du SNOP : la secrétaire générale du SCPN est invitée. Pourquoi ? Prémices d'une nouvelle collusion. **SYNERGIE-OFFICIERS** a dénoncé le pacte secret. Et pourtant, l'expérience de la FNAP (dirigée par le secrétaire général du SNAPC, ancien SNOP et réunissant SNAPC et syndicat des commissaires) avant 1995 n'a pas été concluante car le discours des commissaires était simple et clair : je vous laisse gérer les 18 000 officiers, mutations et avancements mais vous n'engagez aucune réforme catégorielle !!!)
- Le SNOP a élaboré des statuts pour accueillir les commissaires ? Pourquoi mettre la charrue avant les bœufs ? Ne vaut-il pas mieux attendre la création du corps unique avant de penser au syndicat unique ? Dans les négociations à venir, les commissaires se retrouveront de facto juges et parties. Qui défendront-ils d'abord à votre avis, les officiers ou les commissaires ?
- Le SNOP affiche clairement sa volonté d'intégrer d'abord les commandants fonctionnels chez les commissaires, les autres venant plus tard... Cf. Police Nouvelle n° 296 bis, d'avril 2009, en page 3... « ... *durant une période transitoire, l'assimilation entre commissaires et commandants EF se réalisera en concordance avec les prolongations d'activité et la déflation.* » (petit retour historique : en 1977 déjà, les officiers de paix revendiquaient la catégorie A et à l'arrivée seuls les commandants principaux et les commandants de groupement ont été intégrés. Bien évidemment, les autres sont restés sur le quai en catégorie B pendant 28 ans... 2010 serait-elle l'année Bis Repetita ???)

**SYNERGIE-OFFICIERS** combattra avec détermination toute nouvelle tentative de vente à la découpe du corps des officiers, refusant toute forme de scission.

Le corps unique se fera avec **TOUS** les officiers

**Le Bureau National**